



Le Comité Départemental Sport Adapté du Pas-de-Calais

Organise un :

Regroupement Départemental 16/20 ans de Football

**le Jeudi 28 Novembre 2019 à 9h30
au Complexe Sportif du 8 Ter de Béthune
(Terrain Synthétique)**

Rue de l'Yser 62400 BÉTHUNE



C.D.S.A du Pas-de-Calais
Siège Social : Maison des Sports
9 Rue Jean Bart
62 143 ANGRES

Tél : 03.21.72.67.07 E-mail : secretariatcdsa62@sport62.fr

Agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Pas-de-Calais. Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais



COMITE DÉPARTEMENTAL SPORT ADAPTÉ DU PAS-DE-CALAIS



A l'attention des Président(e)s d'Associations Sportives et Directeurs d'Instituts Médico Educatifs



Madame, Monsieur,

Afin de développer la pratique du Sport Adapté Jeunes, le Comité Départemental Sport Adapté du Pas-de-Calais organise :

**Un Regroupement Départemental 15/20 ans de Football
Le Jeudi 28 NOVEMBRE 2019 à 9h30
Au Complexe Sportif du 8 ter (Terrain synthétique)
Rue de l'Yser à Bethune**

Le terrain de football est en Synthétique il convient donc de prévoir des chaussures adaptées, à savoir :

- Paire de baskets ou crampons moulés

Amener si possible quelques ballons

Les inscriptions sont à retourner au plus tard le Mercredi 20 Novembre

au Comité Départemental Sport Adapté 62

par mail : secretariatcdsa62@sport62.fr

Ou par courrier au Comité Départemental Sport Adapté 62 :

Maison des Sports du Pas-de-Calais 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES

N'oubliez pas vos pique-niques pour le repas du midi !!!!

Dans l'attente de vous y accueillir,

Veillez recevoir, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations sportives.

Pour le CDSA 62,
Annie Ponchel

C.D.S.A du Pas-de-Calais
Siège Social : Maison des Sports
9 Rue Jean Bart
62 143 ANGRES

Tél : 03.21.72.67.07 E-mail : secretariatcdsa62@sport62.fr

Agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Pas-de-Calais. Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais



DEROULEMENT DE LA RENCONTRE :

- . à partir de 9h30 : accueil au Complexe Sportif de Béthune
- . 10h – 12h30/13h : Ateliers - Parcours techniques / Matches-Opposition
- . 13h-13h45 : Verre de l'amitié suivi du repas pris en commun
(n'oubliez pas de prévoir votre repas !!!)
- . 13h45-15h : Reprise des matchs et oppositions
- . 15h : Fin du regroupement

Modalités d'inscription :

- Cette manifestation est ouverte aux établissements et associations affiliés à la F.F.S.A. et **réservée aux jeunes de 15 /20 ans. (nés de 1999 à 2004)**
- **La participation est gratuite** pour les licenciés 2019-2020, il faudra cependant amener la licence FFSA.
- Pour les non-licenciés, **un certificat médical de non contre-indication sera exigé ainsi qu'une attestation d'assurance individuelle ou collective.** La responsabilité n'est pas prise en charge par le Comité Départemental Sport Adapté 62 en cas de problème, et chacun devra être licencié au prochain regroupement
- Chaque établissement est responsable de l'encadrement de ses participants.
- **Date limite d'inscription : au plus tard Mercredi 20 Novembre**

Veillez donc nous retourner pour cette date la feuille d'inscription ci-jointe, remplie le plus précisément possible :

par courrier :

Comité Départemental Sport Adapté 62
Maison des Sports du Pas-de-Calais
9, rue Jean Bart
62143 ANGRES

par mail : secretariatcda62@sport62.fr

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Céline Candelier au 03-21-72-67-07 ou 06-82-58-23-67

C.D.S.A du Pas-de-Calais
Siège Social : Maison des Sports
9 Rue Jean Bart
62 143 ANGRES

Tél : 03.21.72.67.07 E-mail : secretariatcda62@sport62.fr

Agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale du Pas-de-Calais. Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif du Pas-de-Calais



